

ÉDUCATION

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur risque d'être insuffisante au regard des besoins de l'emploi, selon une étude prospective du Haut Comité éducation-économie-emploi portant sur les dix prochaines années.

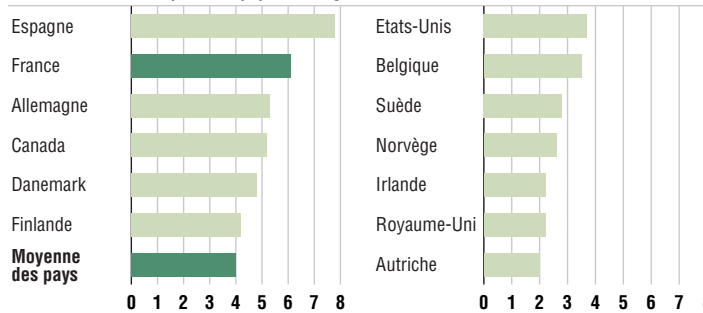
La France va manquer de diplômés du supérieur

L'épisode du CPE est désormais loin et la commission Hetzel a achevé ses travaux, mais la question de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés continue de passionner. Deux rapports viennent coup sur coup d'apporter leur voix au débat : le Livre blanc dévoilé jeudi dernier par l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) ainsi qu'une étude prospective (2002-2015) publiée hier par le Haut Comité éducation-économie-emploi.

Dans ce dernier document, les experts s'interrogent sur le moyen de parvenir à 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur, objectif fixé par la déclaration de Lisbonne et la loi Fillon, qu'ils jugent « légitime » au regard des besoins futurs du marché de l'emploi. « Les besoins de formation supérieure pour l'économie et le secteur public seront de l'ordre de 45 % à 47 % d'une génération », notent-ils. Or, à l'heure actuelle, la France plafonne à 42 %. Outre ce

Le taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur

Données 2003, en %, pour une population âgée de 25 à 64 ans



« Les Echos » / Source : Regards sur l'éducation 2005, OCDE-Ceri

Selon le Haut Comité éducation-économie-emploi, la France serait « l'un des pays européens qui utilisent le moins bien ses diplômés du supérieur, avec un taux d'emploi parmi les plus faibles ».

déficit quantitatif, la France n'exploiterait pas son potentiel : elle serait « l'un des pays européens qui utilisent le moins bien ses diplômés du supérieur, avec un taux d'emploi parmi les plus faibles ».

Sans aller jusqu'à parler ouvertement de pénurie, les experts mettent donc en avant le risque d'une

« pression » trop forte autour du recrutement des jeunes diplômés. Selon les projections, les besoins des recruteurs publics et privés devraient croître de 23 % s'agissant des titulaires de master et de 10 % concernant les licences. Les perspectives seront aussi très différentes d'un secteur à l'autre,

comme le rappelle l'Education nationale, qui publie une liste des domaines d'activité où l'accroissement de l'embauche pourrait être la plus forte : le BTP (21.000 recrutements de plus par an), la fonction publique et les professions juridiques (14.000), les services (13.000), l'enseignement (8.000), le commerce (7.000), la santé (4.000).

Agir dès le lycée

Pour sortir de ce scénario et amener plus de jeunes à prolonger leurs études, les experts préconisent donc d'agir dès le lycée, en améliorant la poursuite d'études dans les filières professionnelles, en créant des heures de découverte du même nom. Ils proposent aussi de professionnaliser la dernière année d'études et de dresser un premier bilan universitaire au bout de six mois. Des suggestions proches de celles d'ACFCI, qui souhaite la publication des taux d'insertion professionnelle des établissements.

LAURENCE ALBERT